

Procès verbal de l'assemblée générale de l'Association des Rapin de Suisse à Valloire en Savoie du 9 juin 2012 à 18 heures 30

1. Ouverture de l'assemblée et introduction du président

Le président Jean-Paul Rapin nous souhaite la bienvenue et déclare que la sixième assemblée de l'association est ouverte. Il demande aux membres de bien vouloir signer la liste de présence.

Il mentionne que nous pouvons valablement siéger. Les membres de l'association ont été convoqués statutairement à cette séance et ont connaissance de l'ordre du jour. Le quorum est largement atteint, 42 membres ayant pu faire le déplacement à Valloire. De nombreux membres ont pris la peine de s'excuser, étant retenus par d'autres manifestations. Il remercie les membres de leur fidélité, sachant qu'il est motivant pour un comité de se sentir soutenu. Depuis notre dernière assemblée générale à Lutry le 22 mai 2011, le comité s'est réuni régulièrement pour préparer cette visite aux Rapin de Valloire qui nous avaient si gentiment accueillis il y a cinq ans. Le président nous demande d'applaudir les trois couples de Valloirins qui nous font l'honneur de leur présence à cette assemblée et à la soirée qui y fait suite. Il s'agit de Mesdames et Messieurs Levet, Magnin et Granges.

2. Scrutateurs à désigner

Le président propose de nommer Nelly Pernet et François Rapin comme scrutateurs pour cette assemblée. Ils sont élus à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour : est accepté tel quel.

4. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2011 à Lutry

Le président mentionne qu'il a été envoyé à chaque membre. Personne n'en demandant la lecture, il est accepté sans modifications.

5. Elections statutaires

Elles ont lieu tous les deux ans. Bien que les prochaines aient lieu en 2013, nous souhaitons repourvoir le poste d'Alain Rapin au comité qui a annoncé sa démission, débordé professionnellement. Alain Rapin gérait notre site. S'étant excusé à cette assemblée générale, nous lui témoignerons notre reconnaissance à notre prochaine séance de comité.

Le président propose de nommer Claude Rapin, qui a repris avec brio l'administration de notre site, étant ultra spécialiste de l'informatique. Claude Rapin accepte ce mandat. Il n'y a pas d'autres propositions. Claude Rapin est élu par acclamation à l'unanimité.

6. Présentation et adoption des comptes 2011

Les comptes sont présentés par le caissier, Sylvain Rapin. Notre avoir s'élevait au 1^{er} janvier 2011 à Frs 4.374.05 et au 31 décembre 2011 à 5. 527.50. Les cotisations 2011 de Frs 1740.00 ont permis de faire face aux frais de l'assemblée générale à Lutry y compris les frais du car, aux frais du site Internet, aux envois postaux, aux frais du comité ainsi que diverses factures. Les frais pour l'année 2012 seront plus conséquents vu notre voyage à Valloire.

Le président remercie Sylvain Rapin pour son travail soigné et signale que notre situation financière est saine. Les frais engendrés par nos assemblées générales récompensent les membres fidèles et c'est bien ainsi.

Jean-Christophe, Jean-Marc et Jean-Claude Rapin ont vérifié les comptes de l'association le 23 mai 2012. Ils remercient Sylvain et Lydia pour leur accueil chaleureux et la soirée passée en leur compagnie. Les vérificateurs et le suppléant ont procédé au contrôle de toutes les pièces comptables. Cela leur permet d'affirmer que la comptabilité est parfaitement tenue et que les dépenses ont été faites à bon escient. Le contrôle de l'entrée des cotisations est soigneusement effectué et l'état des membres, leurs mutations suivi en collaboration avec Lydia Rapin. Les vérificateurs félicitent le caissier pour son travail et invitent l'assemblée à approuver les comptes tels que présentés et à en donner décharge au caissier et aux vérificateurs. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Cotisations 2012 : sans changements, Frs 20.- en individuel et Frs 30.- pour une famille vivant sous le même toit.

8. Présentation et adoption du budget 2012

Le président passe en revue le budget prévu en mentionnant que ses rubriques sont identiques d'année en année. Avec environ 4000 francs en caisse, la réserve pour l'excursion suite à l'assemblée générale peut toujours être attribuée pour autant que l'assemblée cautionne cette manière de faire. Concernant la rubrique des cotisations, les 25 francs mentionnés constituent une moyenne entre les personnes qui versent la cotisation individuelle ou familiale. Le budget est accepté à l'unanimité tel que présenté.

9. Liste des membres sur notre site web

Le président mentionne que les membres absents ont été invités à voter par correspondance pour le point 9 et 10 de l'ordre du jour. Il était important qu'ils puissent donner leur avis sur ces deux aspects. Les avis sont partagés sur cette question et vont de la publication du nom et prénom ainsi que les adresses postales et courriel et le téléphone à aucune mention. La règle générale pour une association telle que la nôtre semble être de publier les noms et prénoms et les adresses courriel. Cela pose deux problèmes. Certains de nos membres ne sont pas reliés à l'Internet et la confidentialité. Finalement, nous décidons de publier uniquement les noms et prénoms de nos membres. Si un visiteur de notre site souhaite contacter l'un de nos membres, il peut le faire via le président puisque les adresses courriel des membres du comité figurent sur le site et le resteront.

10. Date de la prochaine assemblée générale

Selon nos statuts, elle a lieu le dimanche précédent la fête de mai à Corcelles. En 2013, il s'agit du 28 avril.

Le comité soumet trois propositions à l'assemblée : l'Arboretum d'Aubonne, le Mont d'Orzeire à la vallée de Joux ou La Sauge à Cudrefin. L'assemblée vote largement pour Cudrefin y compris les votes par correspondance.

11. Divers et propositions

Claude Rapin est très intéressé par la généalogie et utilise des sites Internet pour élaborer son arbre généalogique. Cela permet d'effectuer des liens avec des parents éloignés et obtenir des informations utiles pour les diverses familles. Il se propose d'aider des membres qui souhaiteraient effectuer leurs arbres généalogiques et publier les arbres existants sur Internet. Il espère pouvoir effectuer de nombreux ponts entre les familles par ce biais. Une collaboration avec François Rapin qui a mis à disposition un logiciel pour la création de nos arbres est à envisager. Le président remercie Claude Rapin pour son offre et invite les membres à s'adresser à Claude durant ces deux jours.

La séance est levée à 19h10 par le président qui nous invite à l'apéritif offert. Il nous informe que Monsieur Levet, président des Rapin du monde s'adressera à nous durant le repas.

Le Président :
Jean-Paul Rapin



La secrétaire :
Ruth Rapin

